

**Pièces à fournir pour Passeport
et Carte Nationale d'Identité**

PERSONNES MAJEURES

VALIDITE 15 ANS pour la Carte Nationale d'Identité

VALIDITE 10 ANS pour le Passeport

PRESENCE OBLIGATOIRE LORS DU DEPOT ET DU RETRAIT

Si renouvellement, Ancien titre (Passeport ou Carte Nationale d'Identité)

- 1 photo d'identité, de moins de 6 mois, de format 3.5 x 4,5 cm, de face, et tête nue, sur fond clair non blanc, neutre et uni
- Justificatif de votre domicile de moins d'un an à vos nom et prénom (factures d'électricité, de gaz ou de téléphone, avis d'imposition...)

En cas d'hébergement :

chez les parents ou chez un tiers : justificatif de domicile au nom des parents ou du tiers + attestation d'hébergement + cni ou passeport de l'hébergeant.

- Pour le passeport, timbres fiscaux d'un montant de 86 €
- Connaître les dates et lieux de naissance des parents et tous les prénoms
- Pour la Carte d'identité, si perte ou vol, timbres fiscaux d'un montant de 25 € + déclaration de perte ou vol
- Pour un passeport, fournir un justificatif d'identité

PIECES COMPLEMENTAIRES

(Si 1ère demande ou si ancien titre non sécurisé expiré depuis plus de 2 ans (c'est-à-dire Carte Nationale d'Identité « non plastifiée » ou Passeport « non électronique ou biométrique »)

- Copie intégrale de l'Acte de Naissance

Dans certains cas, des pièces complémentaires pourront vous être demandées.

**Pièces à fournir pour Passeport
et Carte Nationale d'Identité**

PERSONNES MINEURES :

VALIDITE 10 ANS pour la Carte Nationale d'Identité

VALIDITE 5 ANS pour le Passeport

PRESENCE OBLIGATOIRE DE L'ENFANT ET D'UN PARENT (OU D'UNE PERSONNE AYANT L'AUTORITE PARENTALE)

- L'ancien titre (passeport ou carte nationale d'identité) ou copie intégrale de l'acte de naissance (si 1ère demande)
- 1 photo d'identité, de moins de 6 mois, de format 3.5 x 4.5 cm, de face, et tête nue, sur fond clair non blanc, neutre et uni
- Justificatif de votre domicile à vos nom et prénom (factures d'électricité, de gaz ou de téléphone, avis d'imposition...)
- Titre d'identité de l'enfant et du représentant légal présent
- Pour le passeport, timbres fiscaux d'un montant de 42€ pour les mineurs de 15 à 18 ans, 17€ pour les mineurs avant 15 ans
- Pour la Carte d'identité, si perte ou vol, timbres fiscaux d'un montant de 25 € + déclaration de perte ou vol

PIECES COMPLEMENTAIRES

le jugement de séparation ou de divorce complet, le jugement de tutelle ou ordonnance du juge aux affaires familiales fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale (vérifier que l'autre parent ne doit pas donner son accord)

si garde alternée : justificatif de domicile de l'autre parent + sa pièce d'identité (cni ou passeport) + attestation d'accord de dépôt de la demande de pièce d'identité pour le mineur

Dépôt des dossiers

UNIQUEMENT SUR RENDEZ VOUS

au **04-75-87-84-00**